

Difficile succession parmi les Saoud

RÉSEAU VOLTAIRE | 12 MARS 2014

ENGLISH ESPAÑOL



Le Centre norvégien de documentation pour la construction de la paix (NOREF) publie une brève étude sur la succession du Roi Abdallah d'Arabie saoudite.

Selon l'auteur, Stig Stenslie, un spécialiste reconnu de la question, la loi sur la succession, promulguée en 2006 par le roi Abdallah ne s'applique pas à lui-même. En

théorie, c'est donc d'abord un des frères du monarque actuel qui devrait succéder. Le roi a désigné le prince Salman comme héritier et le prince Murkin comme Premier ministre adjoint, ce qui fait de lui le numéro 2 dans l'ordre de succession. Or, le prince Salman est devenu fou et le prince Murkin est un fils illégitime du fondateur de la dynastie. Par conséquent, l'un et l'autre devraient être récusés par la famille royale.

La loi de 2006 devrait alors être appliquée : le prochain roi serait nommé par un Conseil d'allégeance, déjà formé, comprenant 15 fils du fondateur et 19 de ses petits-enfants. Dans ce cas, il est peu probable que la troisième génération de la famille royale fasse preuve du même sens de l'unité que les deux premières. Les querelles personnelles pourraient déboucher sur une fragmentation de la dynastie. Les quatre générations actuelles représentent 4 000 princes.

Quoi qu'il en soit, l'impossibilité de savoir dès à présent qui succédera au roi Abdallah fait planer une lourde incertitude sur la capacité du royaume à faire face à ses défis et à perdurer.

Saudi Arabia : The Coming Royal Succession, par Stig Stenslie, Norwegian Peacebuilding Resource Centre (NOREF), février 2014, 4 pp.

Source : « Difficile succession parmi les Saoud », *Réseau Voltaire*, 12 mars 2014, www.voltairenet.org/article182666.html